



PRÉFET DE L'ESSONNE



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ENVIRONNEMENT / BUREAU DE L'EAU

Affaire suivie par :
François COLARD-CLAUDY
Tél. : 01.60.76.33.94
Mél : francois.colard-claudy@essonne.gouv.fr

15b191-
04\Eau\rivieres.org\sdc_de_l'orge_(sivoa)\91_2014_00007_demant
element_clapets.2014_06_27_dem compl_SIVOA_démantèlement_
7 clapets_V_DL.odt

Évry, le - 1 JUIL. 2014

Le directeur départemental des territoires

à

Monsieur le Président
du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval
163 route de Fleury
91172 VIRY-CHATILLON

Lettre recommandée avec A.R.

Objet : 91-2014-00007 – Dossier de demande de déclaration d'intérêt général et de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau concernant un programme de démantèlement des clapets de la rivière Orge

Réfer : FCC/2014-164

P. J. : 1

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier enregistré au Guichet Unique de l'Eau sous le n° 91-2014-00007 relatif au dossier de Déclaration d'intérêt général et de demande d'autorisation, au titre du Code de l'Environnement (loi sur l'eau), concernant un programme de démantèlement des clapets sur la rivière Orge, des observations sur la régularité ont été formulées. Vous les trouverez en annexe.

Je vous invite donc à le compléter en prenant en compte les remarques présentées en annexe, et à l'adresser en sept exemplaires papier de l'ensemble des pièces du dossier plus une version numérique à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires
Service de l'Environnement – Bureau de l'Eau
Guichet Unique de l'Eau - A l'attention de Mme FINARDI
Boulevard de France - 91012 Evry Cedex.

Le Bureau de l'eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le responsable du bureau de l'eau


Fabien ESPINASSE